

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL SAINT-LO AGGLO



saint-lo-agglo.fr

NORMANDIE

laManche
CHANGEMENT DE POINT DE VUE



Sommaire

1. Définition	3
2. Quels objectifs pour Saint-Lô Agglo ?	4
3. Retour sur le chemin parcouru	5
4. Nos quatre engagements pour le territoire	6
4.1. Engagement 1 : ECONOMIE	7
4.1.1.Chantier 1. : Améliorer la connaissance de l’offre alimentaire de proximité.	
4.1.2.Chantier 2. : Développer un observatoire dynamique du foncier agricole.	
4.1.3.Chantier 3. : Accompagner les nouveaux circuits de distributions.	
4.1.4.Chantier 4. : Faciliter l’introduction de produits locaux dans la restauration collective, notamment scolaire.	
4.1.5.Chantier 5. : Accompagner, inciter, communiquer sur les actions agro-environnementales mises en place par les partenaires.	
4.1.6.Chantier 6. : Favoriser l’arrivée d’entreprises innovantes.	
4.2. Engagement 2 : PATRIMOINE GASTRONOMIQUE ET CULTUREL	14
4.2.1.Chantier 7. : Sensibiliser les restaurateurs et les acteurs du tourisme à la mise en valeur des produits locaux.	
4.2.2.Chantier 8. : Développer la communication sur les productions locales.	
4.3. Engagement 3 : SENSIBILISATION ALIMENTAIRE	17
4.3.1.Chantier 9. : Améliorer la connaissance des actions déjà mises en place.	
4.3.2.Chantier 10. : Développer des actions favorisant le lien à travers l’alimentation.	
4.3.3.Chantier 11. : Mettre en place un « parcours de sensibilisation » pour les plus jeunes.	
4.3.4.Chantier 12. : Faire de l’alimentation, un vecteur d’insertion sociale.	
4.3.5.Chantier 13. : Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires.	
4.3.6.Chantier 14. : Réduire les déchets des familles, valoriser les biodéchets et sensibiliser au tri.	
4.4. Engagement 4 : FORMATION ET EMPLOI	24
4.4.1.Chantier 15. : Promouvoir et communiquer sur les métiers de l’agriculture et de l’artisanat	
5. Structurer une nouvelle gouvernance alimentaire locale	26
6. Conclusion	27
7. Budget et plan de financement	28

1 Définition



Conformément à l'article 39 de la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 « d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt » modifiée par la loi du 30 octobre 2018, un Projet Alimentaire Territorial (PAT) vise à « rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation ».

Pour y parvenir, l'ensemble des domaines touchant à l'alimentation doivent être mobilisés.

En retour, les potentiels bénéfiques pour le territoire sont nombreux et déclinables en sphères d'activités : la santé, l'accessibilité sociale, l'environnement, les déchets et le gaspillage, les comportements alimentaires, l'éducation, l'économie, la culture et la gastronomie, les pratiques agricoles, le tourisme...

La démarche doit être concertée en associant les collectivités territoriales, les services de l'État, les financeurs, les organismes d'appui à la démarche, les entreprises et coopératives de transformation, de distribution et de commercialisation, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, la société civile, les agriculteurs et les producteurs...

La stratégie agricole et alimentaire répond aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

2 Quels objectifs pour Saint-Lô Agglo ?

PROJET

il ne s'agit pas d'établir un simple programme d'actions pour soutenir une filière en particulier mais de se donner à travers ce projet, une **vision du développement** et donc de l'avenir que nous voulons pour le Saint-Lois. C'est un **projet global et intégrateur** car il va impacter une grande partie de nos politiques publiques.

ALIMENTAIRE

l'alimentation est un élément déterminant pour le « **vivre ensemble** » au même titre que la santé, la mobilité ou le logement... C'est une valeur qui peut fédérer les habitants (consommer local) et les professionnels (parcours résidentiel). A nous de proposer un système qui favorise une **économie de proximité** « de la fourche à la fourchette », jusqu'à la **valorisation de nos déchets**.

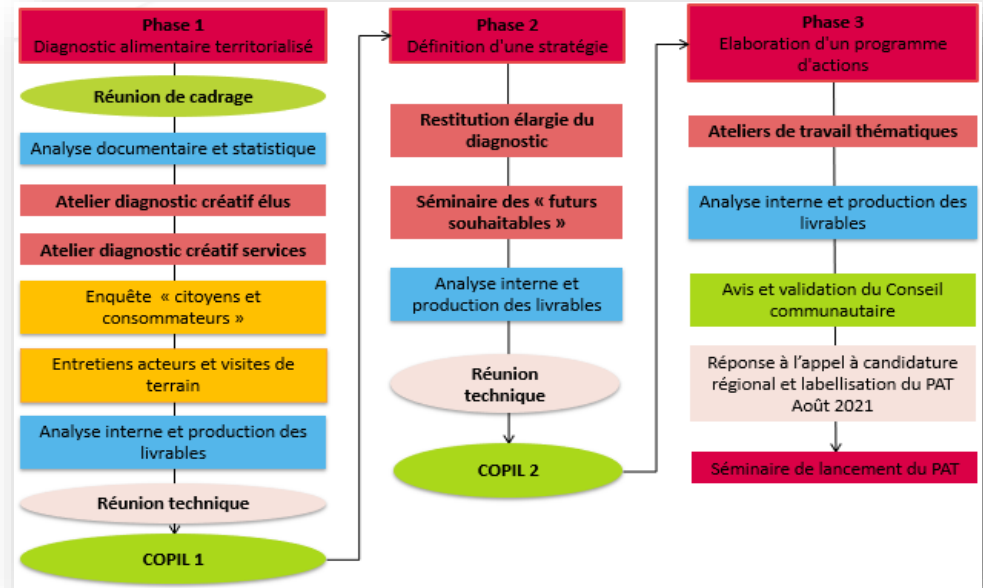
TERRITORIAL

l'alimentation permet de valoriser un élément particulier de notre **patrimoine** saint-lois donc de nous construire une **identité** propre et différente de nos voisins (important pour une jeune agglomération). De plus, le promouvoir, sera un élément d'**attractivité de notre territoire** qui contribuera à faire reconnaître la qualité de notre cadre de vie.

3 Retour sur le chemin parcouru

Initié en 2019 par St Lô Agglo et co-construit avec les acteurs et partenaires du territoire (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités territoriales, partenaires socioéconomiques), **le PAT de Saint-Lô Agglo est le fruit d'une réflexion collective et d'un large travail de co-production.**

- **Le 25 septembre 2019**, le diagnostic agricole et alimentaire du territoire a été présenté au comité de pilotage du PAT, permettant ainsi de définir les neuf enjeux pour une alimentation relocalisée et durable.
- **Le 7 novembre 2019**, 80 élus, partenaires et acteurs du système alimentaire local ont travaillé ensemble, dans le cadre d'un séminaire « des futurs souhaitables du système alimentaire de St Lô Agglo », à la définition des orientations stratégiques du PAT, ainsi que les premiers chantiers opérationnels.
- **Le 18 décembre 2019**, le Comité de pilotage a validé les orientations stratégiques du PAT.
- **Les 12 - 13 février 2020**, sur la base des productions du séminaire, les acteurs du système alimentaire local ont travaillé, en plénière et en sous-groupes (18 au total), à la co-construction du plan d'actions du PAT. Ensemble, ils ont identifié plus de 50 actions à mettre en œuvre, et pour ce faire, les acteurs à mobiliser et les moyens à déployer pour :
 - Sensibiliser les consommateurs aux enjeux d'une alimentation durable ;
 - Soutenir et accompagner la production d'une offre alimentaire de proximité ;
 - Structurer un système de distribution de proximité au service d'une alimentation locale ;
 - Faciliter l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous ;
 - Construire une identité autour du patrimoine alimentaire.



Une première version du plan d'action du PAT, issue de la co-construction, a ainsi été validée par le Comité de pilotage du PAT le 27 février 2020. **Le présent document présente la stratégie alimentaire de St Lô Agglo dans sa version finalisée**, réalisée avec l'appui des services de la collectivité et de ses nouveaux élus en charge du PAT.

4 Nos quatre engagements pour le territoire

Le PAT de St Lô Agglo s'articule donc autour d'une stratégie déclinée en 4 engagements en faveur :

- **De l'économie** : Améliorer la connaissance de l'offre alimentaire locale, accompagner la structuration des filières, consolider les douçhés locaux, soutenir l'innovation et engager la transition agro-écologique...
- **Du patrimoine gastronomique et culturel** : Mobiliser les restaurateurs, les artisans et les professionnels du tourisme, communiquer et promouvoir les savoir-faire et les produits locaux...
- **De la sensibilisation alimentaire** : Informer et sensibiliser les consommateurs aux enjeux d'une alimentation locale et de qualité, soutenir l'éducation alimentaire des plus jeunes, favoriser l'insertion sociale par l'alimentation, lutter contre le gaspillage alimentaire et valoriser les invendus, les coproduits et les bio-déchets...
- **De l'emploi et de la formation** : Promotion des métiers de l'agriculture et de l'artisanat



Engagement 1 : ECONOMIE

Valoriser l'existant

Chantier 1. : Améliorer la connaissance de l'offre alimentaire de proximité.

Chantier 2. : Développer un observatoire dynamique du foncier agricole.

Structurer les filières

Chantier 3. : Accompagner les nouveaux circuits de distributions.

Chantier 4. : Faciliter l'introduction de produits locaux dans la restauration collective, notamment scolaire.

Recherche et innovation

Chantier 5. : Accompagner, inciter communiquer sur les actions agro-environnementales mises en place par les partenaires du territoire.

Chantier 6. : Favoriser l'arrivée d'entreprises innovantes.

Engagement 1 : ECONOMIE – Valoriser l'existant

1 Mise en œuvre	Chantier 1. : Améliorer la connaissance de l'offre alimentaire de proximité.			Période de déclenchement de l'action		
	Présentation de l'action et attendus			Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...	
	Contexte : Il existe une offre de distribution locale de produits mais qui reste méconnue d'une partie des consommateurs et acheteurs. Même si certains répertoires de producteurs locaux existent déjà : office de tourisme, chambre d'agriculture, bio en Normandie... Les bases de données se multiplient, mais il n'est pas possible d'avoir une vision d'ensemble chiffrée de la production du territoire et notamment celle orientée vers toutes formes de circuits courts. Afin de renforcer la consommation de produits locaux, Saint-Lô Agglo et ses partenaires souhaitent d'une part connaître précisément l'offre agricole et alimentaire du territoire, d'autre part valoriser cette offre auprès des consommateurs (habitants et visiteurs).			Porteur (s) Saint-Lô Agglo	Partenaires identifiés - Chambre d'Agriculture - Chambre de Métiers,	
	Enjeux : Accroître la renommée et la visibilité des produits du territoire.			Coût de l'action 40 000 € Subvention : 32 000 € Autofinancement : 8 000 €	Partenaires à mobiliser - Communes - Saint-Lô Agglo (Direction de la communication) - Saint-Lô Agglo (Direction mutualisée des systèmes d'information) - ...	
	Mise en œuvre			Investissement 0 € Subvention : 0 € Autofinancement : 0 €		
	2021	2022	2023	Cibles - Consommateurs - Producteurs et transformateurs - Artisans		
	Action n° 1.1. Mutualiser les ressources afin de recenser les producteurs et artisans qui distribuent des produits locaux sur le territoire de Saint-Lô Agglo.	Action N° 1.2. Constituer une base de données dynamique des producteurs et artisans du territoire : - Carte interactive des acteurs. - Fiches de présentation. - Initiatives innovantes - ...		Indicateurs de suivi - Constitution de la base actualisable - Référencement sur le site de Saint-Lô Agglo - Nombre d'article de communication		
		Action n° 1.3. Valoriser la base de données via une communication autour des produits locaux. Améliorer leur visibilité dans les outils de Saint-Lô Agglo (agglo mag site internet réseaux sociaux ...). En lien avec l'action 9.2		Fonctionnement - Partenariats - Prestations - Frais de communication		

Engagement 1 : ECONOMIE – Valoriser l'existant

Chantier 2. : Développer un observatoire dynamique du foncier agricole		Période de déclenchement de l'action		
2	Présentation de l'action et attendus		Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...
	Contexte : Le foncier est un des défis majeurs pour l'agriculture et l'alimentation. La superficie agricole tend à se réduire sous l'effet de la demande d'usages non agricoles (sur le territoire de Saint-Lô Agglo, 78 ha sont consommés en moyenne chaque année – source SAFER période 2002 – 2019). Il y a une concurrence pour l'accès au foncier qui oppose les agriculteurs aux autres acteurs économiques, mais aussi les agriculteurs entre eux. Parallèlement, la question du renouvellement des générations en agriculture devient incontournable, la moitié des agriculteurs en activité partant à la retraite dans les cinq ans à venir. Il y a un réel enjeu autour de l'intérêt porté à l'agriculture et de la transmissibilité des fermes. D'autre part, l'accès au foncier est souvent un frein au démarrage d'une activité agricole. D'autant plus lorsqu'il s'agit d'installation hors cadre familial. Malgré l'action de la SAFER, les exploitations agricoles ne cessent de s'agrandir et le coût du foncier est souvent un frein à l'installation.		Porteur (s) Saint-Lô Agglo	Partenaires identifiés - Saint-Lô Agglo (Direction urbanisme, Habitat et Foncier)
	Enjeux : Même si le foncier est un sujet complexe, il est important dans le cadre du projet alimentaire territorial de Saint-Lô Agglo de l'aborder afin de : - Protéger les espaces agricoles et les capacités de productions agroalimentaires du territoire - Maintenir une filière laitière dynamique et structurée, mais aussi de favoriser de nouveaux modes de production, production de légumes, de fruits, de céréales pour la production de pain, bière, relance de la filière cidricole, production de viande de qualité... (favoriser la synergie entre plusieurs modèles et de ne pas les opposer) - Accompagner le renouvellement des générations et permettre de lever les principaux freins des porteurs de projet dans l'accès au foncier. - Lutter contre les friches.		Coût de l'action 45 000 € Subvention : 36 000 € Autofinancement : 9 000 €	Partenaires à mobiliser - Communes - Chambre d'Agriculture SAFER - Terre de Liens - ...
	Mise en œuvre		Investissement 0 € Subvention : 0 € Autofinancement : 0 €	Cibles - Communes - Agriculteurs - Porteurs de projet Indicateurs de suivi - Constitution de la boîte à outils - Nombre de formations auprès des élus - Données de l'observatoire - ...
	2021	2022	Fonctionnement - Partenariats - Prestations - Frais de communication	
	Action n° 2.1. Regrouper les acteurs autour d'un observatoire du foncier et des futurs cédants. Cette action s'inscrit également dans le cadre du PLUi.	Action n° 2.2. Concevoir et vulgariser une boîte à outils pour aider à prendre en compte les enjeux du foncier agricole.		
		Action n° 2.3. Sensibiliser et former, les élus locaux sur le foncier agricole.		

Engagement 1 : ECONOMIE – Structurer les filières et création de nouveaux débouchés

3	Mise en œuvre	Chantier 3. : Accompagner les nouveaux circuits de distributions.			Période de déclanchement de l'action				
		Présentation de l'action et attendus			Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...			
					Contexte : Une des vocations d'un Projet Alimentaire Territorial est de faciliter l'accès aux produits locaux aux consommateurs. Si les circuits de distribution se multiplient, les producteurs locaux ne savent pas toujours vers lequel se tourner pour s'assurer un prix rémunérateur et juste et une solution logistique adaptée à leur exploitation. En parallèle, les commerçants et artisans du territoire sont parfois freinés pour s'approvisionner en produits locaux par manque de temps, de diversité des produits, et par la concurrence tarifaire des grossistes. Saint-Lô Agglo souhaite mettre en place un acteur intermédiaire, « plateforme de service » entre producteurs et commerçants – artisans locaux afin de faciliter la logistique, la connaissance de l'offre et du marché, et d'assurer une juste répartition de la marge.			Porteur (s) Saint-Lô Agglo EM Normandie	
		Enjeux : - Créer de l'emploi local (logistique, transformation...) - Répondre à la demande croissante des consommateurs - Structurer l'offre et les nouveaux circuits de distribution - Augmenter la part vendue en local des producteurs du territoire						Coût de l'action 70 000 € Subvention : 56 000 € Autofinancement : 14 000 €	
					Mise en œuvre			Investissement 100 000 € Subvention : 80 000 € Autofinancement : 20 000 €	
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center; color: #e91e63;">2021</td> <td style="width: 33%; text-align: center; color: #e91e63;">2022</td> <td style="width: 33%; text-align: center; color: #e91e63;">2023</td> </tr> </table>						2021	2022
		2021	2022	2023					
		Action n° 3.1. Regrouper les acteurs (agriculteurs, artisans, commerçants, industriels, acheteurs...) autour d'outils communs (plateformes, logistique, vente en ligne, atelier agroalimentaire...).			Fonctionnement - Partenariats - Prestations - Frais de communication				
		Action n° 3.2. Réaliser une étude de faisabilité en lien avec EM Normandie et la Poste sur les échanges de produits entre les agriculteurs locaux et le bassin de consommation du territoire et mise en place d'un test grandeur nature.							
		Action n° 3.3. Accompagner, techniquement et financièrement, les porteurs de projets et les initiatives innovantes d'approvisionnement en produits locaux en lien avec les ateliers agroalimentaires de Saint-Lô Agglo.							

Engagement 1 : ECONOMIE – Structurer les filières et création de nouveaux débouchés

4	Mise en œuvre	Chantier 4. : Faciliter l'introduction de produits locaux dans la restauration collective, notamment scolaire			Période de déclenchement de l'action			
		Présentation de l'action et attendus			Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...		
		Contexte : La loi alimentation impose aux restaurants collectifs 50% de produits « durables » dans leurs approvisionnements, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique en 2022. Sur le territoire, les acteurs de la restauration collective sont freinés dans ce défis pour plusieurs raisons : la lourdeur et les contraintes des marchés publics, l'appréhension du personnel de cuisine, le coût des matières premières, ou encore l'impression que l'offre agricole du territoire ne correspond pas à cette demande ou n'aura pas la capacité d'y répondre. Saint-Lô Agglo souhaite accompagner l'ensemble des acteurs du territoire à relever ce défi, en impulsant et en organisant la rencontre entre les communes et en soutenant la mise en place de nouvelles collaborations.			Porteur (s) Saint-Lô Agglo		Partenaires identifiés - Chambre d'Agriculture - Chambre de Métier - Bio en Normandie	
		Enjeux : - Accompagner et répondre à la demande des communes. - Remplir les objectifs réglementaires de la loi EGAlim. - Structurer une véritable gouvernance alimentaire autour de la restauration collective. - Assurer un débouché aux fournisseurs locaux, créer de l'emploi local non délocalisable. - Sensibiliser les publics scolaires aux bénéfices de l'alimentation locale et de qualité.			Coût de l'action 90 000 € Subvention : 72 000 € Autofinancement : 18 000 €		Partenaires à mobiliser - Communes, - FJT, - Département, Région, - Manger Bio en Normandie, - Association légumerie conserverie, - Agriculteurs et Artisans, - Les pieds dans le plat, - ...	
		Mise en œuvre			Investissement 0 € Subvention : 0 € Autofinancement : 0 €			
		2021 2022 2023			Cibles - Communes - Convives de la restauration collective - Familles Indicateurs de suivi - Evolution des produits locaux en restauration collective 2021 / 2022 / 2023 Fonctionnement - Partenariats - Prestations - Frais de communication			
		Action n° 4.1. Poursuivre l'état des lieux et identifier les opportunités de collaboration entre les communes de Saint-Lô Agglo.						
		Action n° 4.2. Créer des espaces d'échanges et des outils communs pour les communes « volontaires » (rédaction marchés publics, formation des personnels et acheteurs, quantifier les besoins, animations...).						
		Action n° 4.3. Soutien aux initiatives facilitant l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux en lien avec les objectifs définis par la loi « EGAlim » (sourcing, accompagnement des producteurs, légumerie, échanges avec les lycées et collèges, travail avec le FJT...).						

Engagement 1 : ECONOMIE – Recherche et innovation

5	Chantier 5. : Accompagner, inciter communiquer sur les actions agro-environnementales mises en place par les partenaires du territoire.		Période de déclenchement de l'action	
	<p>Présentation de l'action et attendus</p> <p>Contexte :</p> <p>Repenser aujourd'hui le développement de pratiques agricoles favorables à la biodiversité constitue un enjeu majeur. Le diagnostic a mis en évidence la présence sur le territoire d'agriculteurs engagés dans des démarches en faveur de l'agro-écologie (plan éco-phyto, etc.). Le projet alimentaire territorial doit être l'occasion de valoriser et diffuser ces pratiques à l'ensemble des agriculteurs.</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le changement de pratique des agriculteurs. - Identifier les leviers pour soutenir la transition agroécologique des fermes. 		Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...
			<p>Porteur (s)</p> <p>Saint-Lô Agglo</p>	<p>Partenaires identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'Agriculture - GAL du Saint-Lois
			<p>Coût de l'action</p> <p style="text-align: right;">10 000 €</p> <p>Subvention : 8 000 € Autofinancement : 2 000 €</p> <p>Investissement</p> <p style="text-align: right;">0 €</p> <p>Subvention : 0 € Autofinancement : 0 €</p>	<p>Partenaires à mobiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUMA - Lycée agricole Saint-Lô Thère - Le Parc des marais - FR CIVAM - Bio en Normandie, - Agriculteurs, - ...
	<p>Mise en œuvre</p>		<p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agriculteurs - animateurs et techniciens agricoles - ... <p>Indicateurs de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions valorisées - Nouvelle programmation Leader <p>Fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariats - Frais de communication 	
2021		2022		2023
		<p>Action n° 5.1. Valoriser les actions des partenaires autour des actions innovantes favorables à la biodiversité.</p>		
		<p>Action n° 5.2. Redéfinir en partie les actions finançables dans le cadre de la nouvelle programmation du Leader.</p>		

Engagement 1 : ECONOMIE – Recherche et innovation

6	Mise en œuvre	Chantier 6. : Favoriser l'arrivée d'entreprises innovantes.			Période de déclenchement de l'action		
		Présentation de l'action et attendus			Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...	
		Contexte : Crée en 2014, le parc d'activité Agglo 21 vise à rassembler au sein d'un même espace des composantes d'enseignement et de recherche, des organismes de formation et des entreprises innovantes dans le domaine de l'agroalimentaire, du numérique et de l'innovation. L'objectif est la valorisation des potentiels économiques locaux, le soutien aux porteurs de projets et la recherche des effets de synergie entre les acteurs du territoire. Saint-Lô Agglo a inscrit au contrat de territoire signé le 8 septembre 2017, les projets de pépinière tertiaire et d'ateliers relais mixtes. La direction du développement économique a pour mission d'accroître l'offre d'accueil à destination des entreprises tertiaires et agroalimentaire. Une des vocations d'un Projet Alimentaire Territorial est de faciliter l'arrivée d'entreprises innovantes.			Porteur (s) Saint-Lô Agglo		Partenaires identifiés - Saint-Lô Agglo (Développement économique)
		Enjeux : - Développer la notoriété du parc d'activité Agglo 21. - Développer des partenariats pour accompagner la mutation de l'agriculture et de l'agroalimentaire (matériel, technique de production...) - Accompagner financièrement l'arrivée d'entreprises innovantes.			Coût de l'action 20 000 € Subvention : 16 000 € Autofinancement : 4 000 €		Partenaires à mobiliser - Chambre d'Agriculture - Chambre de Métiers, - CCI Ouest Normandie, - Lycée agricole Saint-Lô Thère - AREA, - ACTALIA, - ALGALIA, - ILÔ21, - Saint-Lô Agglo (LEADER) - ...
		Mise en œuvre			Investissement 30 000 € Subvention : 0 € Autofinancement : 30 000 €		
		2021	2022	2023	Cibles - Entreprises - Porteurs de projet - ...		
	Action n° 6.1. Accompagner et inciter les entreprises agricoles et agroalimentaires innovantes (réduction des produits phyto sanitaires, mécanisation, numérisation, robotisation de certains travaux, intelligence artificiel, spiruline, logistique, plateforme...).		Indicateurs de suivi - Nombre d'entreprises innovantes accompagnées - ...				
	Cette action donne la possibilité aux entreprises innovantes de bénéficier d'un financement Leader. Une enveloppe de subvention de 30 000 € de Saint-Lô Agglo, permet d'appeler 120 000 € de Leader.		Fonctionnement - Partenariats - Prestations - Frais de communication				

Engagement 2 : PATRIMOINE GASTRONOMIQUE ET CULTUREL

Promotion du « manger local »

Chantier 7. : Sensibiliser les restaurateurs et les acteurs du tourisme à la mise en valeur des produits locaux.

Améliorer la visibilité des productions et des savoir-faire locaux

Chantier 8. : Développer la communication sur les productions locales.

Engagement 2 : PATRIMOINE GASTRONOMIQUE ET CULTUREL – Promotion du « manger local »

7	Mise en œuvre	Chantier 7. : Sensibiliser les restaurateurs et les acteurs du tourisme à la mise en valeur des produits locaux.		Période de déclenchement de l'action			
		Présentation de l'action et attendus		Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...		
				Porteur (s) Saint-Lô Agglo	Partenaires identifiés - Chambre de Métiers		
		<p>Contexte :</p> <p>Les restaurateurs et tables d'hôtes du territoire sont un relais évident pour faire goûter les produits et transmettre aux habitants et touristes le patrimoine gastronomique local. Cependant, il est parfois difficile pour un restaurateur d'avoir accès aux produits du territoire (temps, connaissance, adaptabilité du produit...).</p> <p>Dans le même temps, il est difficile pour un consommateur de connaître le restaurateur qui valorise les produits du terroir. Pour les restaurateurs, des bonnes pratiques émergent mais ne sont pas forcément partagées.</p> <p>D'autre part, les producteurs locaux, les lieux à visiter et les manifestations sont le reflet de la gastronomie locale pour les visiteurs. Il a pourtant été souligné que ce potentiel n'est aujourd'hui pas assez développé, accessible et promu. L'office de tourisme pourrait être le catalyseur de cette offre par une promotion active et soutenue.</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la consommation locale et permettre aux visiteurs / consommateurs d'accéder aux produits. - Mettre en réseau les professionnels de la restauration, faciliter l'accès aux produits - Valoriser les restaurateurs, épicerie à travers un réseau d'animation afin de contribuer à la conservation du tissu économique, la promotion, la vente, la transformation des produits du terroir. - Renforcer l'identité du territoire autour de l'alimentation et des savoirs faire locaux. 		Coût de l'action 40 000 € Subvention : 32 000 € Autofinancement : 8 000 €	Partenaires à mobiliser - Communes - Office de tourisme - Chambre d'Agriculture - Bio en Normandie, - Agriculteurs, Artisans et commerçants, - Saint-Lô Commerce, - FÉNO (excellence normande) - ...		
				Investissement 0 € Subvention : 0 € Autofinancement : 0 €		<p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Touristes - Habitants - Restaurateurs, commerçants <p>Indicateurs de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation des sites à visiter - Implication des partenaires - Nombre d'événements <p>Fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariats - Prestations - Frais de communication 	
		Mise en œuvre					
		2021	2022	2023			
				Action n° 7.1. Mobiliser des artisans et des restaurateurs à la promotion et l'utilisation des produits locaux et au développement de synergies avec les producteurs du territoire (Salon de l'offre et de la demande, visite, mise en réseau, ambassadeurs du nouveau système alimentaire local...).			
				Action n° 7.2. Promouvoir les restaurants, les épicerie, les événements valorisant les produits locaux. En lien avec l'action 1.3.			

Engagement 2 : PATRIMOINE GASTRONOMIQUE ET CULTUREL – Améliorer la visibilité des productions et des savoir-faire locaux

8	Mise en œuvre	Chantier 8. : Développer la communication sur les productions locales.			Période de déclenchement de l'action		
		Présentation de l'action et attendus			Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...	
					Porteur (s) Saint-Lô Agglo	Partenaires identifiés - Associations	
		<p>Contexte :</p> <p>Méconnaissance du monde agricole des bonnes et mauvaises pratiques (les agriculteurs peuvent se sentir incompris ou culpabilisés). Par cette mesure Saint-Lô Agglo souhaite apporter un soutien et organiser des manifestations faisant la promotion de productions agricoles ancrées localement afin de renforcer l'attractivité et le rayonnement de Saint-Lô Agglo. L'action soutenue doit avoir comme objet principal la promotion d'une « production agricole ancrée localement ».</p> <p>Les acteurs du territoire ont identifié certains produits de terroir comme identitaires. Les producteurs locaux, les lieux à visiter et les manifestations sont le reflet de la gastronomie locale pour les visiteurs. Il a pourtant été souligné que ce potentiel n'est aujourd'hui pas assez développé, accessible et promu. L'office de tourisme pourrait être le catalyseur de cette offre emblématique par une mise en tourisme et une promotion active et soutenue</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les savoir-faire du territoire et communiquer auprès des habitants et des touristes - Opportunité économique pour les producteurs locaux - Opportunité culturelle pour les habitants du territoire et les touristes - Diminution des comportements hostiles vis-à-vis du monde agricole 			Coût de l'action	Partenaires à mobiliser	
					55 000 €	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - Associations - Agriculteurs et Artisans, - Saint-Lô Agglo (Service de la promotion du territoire) - ... 	
		Subvention : 44 000 € Autofinancement : 11 000 €					
		Mise en œuvre			Investissement	<p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communes - Associations - ... <p>Indicateurs de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de manifestations soutenues - Impact sur les ventes des produits locaux <p>Fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariats - Prestations - Frais de communication 	
					15 000 €		
		Subvention : 6 000 € Autofinancement : 9 000 €	2021	2022	2023		
		Action n° 8.1. Développer les événements valorisant les produits locaux (comices, manifestation type la pomme d'or, foire....					
Action n° 8.2. Structurer une offre touristique autour du patrimoine culinaire (Guide du « manger local », exposition, ...). En lien avec le chantier 1.							
Action n° 8.3. Intégrer l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et les produits locaux dans la communication territoriale de Saint-Lô Agglo (Marketing territorial)							

Engagement 3 : SENSIBILISATION ALIMENTAIRE

**Sensibiliser les consommateurs
aux enjeux d'une alimentation
durable et de proximité**

Chantier 9. : Améliorer la connaissance des actions déjà mises en place.

Chantier 10. : Développer des actions favorisant le lien à travers l'alimentation.

Chantier 11. : Mettre en place un « parcours de sensibilisation » pour les plus jeunes.

Chantier 12. : Faire de l'alimentation, un vecteur d'insertion sociale.

**Lutte contre le gaspillage
alimentaire et les déchets**

Chantier 13. : Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires.

Chantier 14. : Réduire les déchets des familles, valoriser les biodéchets et sensibiliser au tri.

Engagement 3 : SENSIBILISATION ALIMENTAIRE – Sensibiliser les consommateurs aux enjeux d’une alimentation durable et de proximité											
9	Chantier 9. : Améliorer la connaissance des actions de sensibilisation alimentaire déjà mises en place.		Période de déclenchement de l’action								
	Présentation de l’action et attendus		<table border="1"> <tr> <th style="background-color: #0070C0; color: white;">Court terme 2021 - 2023</th> <th>Moyen et long terme 2023 - ...</th> </tr> <tr> <td> Porteur (s) Saint-Lô Agglo </td> <td> Partenaires identifiés - Associations </td> </tr> <tr> <td> Coût de l’action 20 000 € Subvention : 16 000 € Autofinancement : 4 000 € </td> <td> Partenaires à mobiliser - Atelier Santé Ville - Banque Alimentaire - Associations - Jardins partagés - Latitude Manche - Visites du jeudi - ... </td> </tr> <tr> <td> Investissement 0 € Subvention : 0 € Autofinancement : 0 € </td> <td></td> </tr> </table>	Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...	Porteur (s) Saint-Lô Agglo	Partenaires identifiés - Associations	Coût de l’action 20 000 € Subvention : 16 000 € Autofinancement : 4 000 €	Partenaires à mobiliser - Atelier Santé Ville - Banque Alimentaire - Associations - Jardins partagés - Latitude Manche - Visites du jeudi - ...	Investissement 0 € Subvention : 0 € Autofinancement : 0 €	
	Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...									
	Porteur (s) Saint-Lô Agglo	Partenaires identifiés - Associations									
	Coût de l’action 20 000 € Subvention : 16 000 € Autofinancement : 4 000 €	Partenaires à mobiliser - Atelier Santé Ville - Banque Alimentaire - Associations - Jardins partagés - Latitude Manche - Visites du jeudi - ...									
Investissement 0 € Subvention : 0 € Autofinancement : 0 €											
Contexte : Un grand nombre d’acteurs sont déjà impliqués dans les enjeux de l’alimentation et de nombreuses actions sont déjà mises en place, de la production, l’auto-production, la transformation des produits (cuisine), la sensibilisation, le don alimentaire, le glanage, la rencontre avec les producteurs (visites de fermes, achat sur les marchés)											
Enjeux : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une stratégie globale visant à sensibiliser l’ensemble des habitants au enjeux de l’alimentation locale et durable - Renforcer et essayer les bonnes pratiques, créer de nouvelles synergies et partenariats, avoir une action à l’échelle de l’ensemble du territoire et pouvoir ainsi « massifier » l’impact des actions menées. 											
Mise en œuvre		Cibles <ul style="list-style-type: none"> - Familles - Associations - ... 									
2021	2022	2023	Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d’initiatives recensées - Outils de communication Fonctionnement <ul style="list-style-type: none"> - Partenariats - Prestations - Frais de communication 								
Action n° 9.1. Recenser les initiatives déjà engagées sur le territoire de Saint-Lô Agglo (jardins partagés, visites de fermes, atelier cuisine, tri...).	Action n° 9.2. Mettre en œuvre une stratégie de communication autour des initiatives engagées afin de sensibiliser la population. En lien avec le chantier 1.										

Engagement 3 : SENSIBILISATION ALIMENTAIRE – Sensibiliser les consommateurs aux enjeux d’une alimentation durable et de proximité												
10 Mise en œuvre	Chantier 10. : Développer des actions favorisant le lien à travers l’alimentation.		Période de déclenchement de l’action									
	Présentation de l’action et attendus		<table border="1"> <tr> <th>Court terme 2021 - 2023</th> <th>Moyen et long terme 2023 - ...</th> </tr> <tr> <td> Porteur (s) Saint-Lô Agglo </td> <td> Partenaires identifiés <ul style="list-style-type: none"> - Associations - Bio en Normandie </td> </tr> <tr> <td> Coût de l’action 70 000 € Subvention : 56 000 € Autofinancement : 14 000 € </td> <td> Partenaires à mobiliser <ul style="list-style-type: none"> - Communes - Atelier Santé Ville - Banque Alimentaire - Associations - Jardins partagés - ... </td> </tr> <tr> <td> Investissement 30 000 € Subvention : 12 000 € Autofinancement : 18 000 € </td> <td></td> </tr> </table>	Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...	Porteur (s) Saint-Lô Agglo	Partenaires identifiés <ul style="list-style-type: none"> - Associations - Bio en Normandie 	Coût de l’action 70 000 € Subvention : 56 000 € Autofinancement : 14 000 €	Partenaires à mobiliser <ul style="list-style-type: none"> - Communes - Atelier Santé Ville - Banque Alimentaire - Associations - Jardins partagés - ... 	Investissement 30 000 € Subvention : 12 000 € Autofinancement : 18 000 €		
	Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...										
	Porteur (s) Saint-Lô Agglo	Partenaires identifiés <ul style="list-style-type: none"> - Associations - Bio en Normandie 										
	Coût de l’action 70 000 € Subvention : 56 000 € Autofinancement : 14 000 €	Partenaires à mobiliser <ul style="list-style-type: none"> - Communes - Atelier Santé Ville - Banque Alimentaire - Associations - Jardins partagés - ... 										
	Investissement 30 000 € Subvention : 12 000 € Autofinancement : 18 000 €											
	Contexte : Tous les habitants doivent être sensibilisés. Les enfants à travers les actions de sensibilisation au goût et à l’alimentation dans les établissements scolaires, les familles, prioritairement en situation de vulnérabilité (financière, sociale, médicale, etc.) et les seniors qui feront l’objet d’actions spécifiques : acheter près de chez soi, nouer des liens avec son producteur, lutter contre le gaspillage, limiter et valoriser les déchets Alors qu’une alimentation « de qualité » semble encore trop souvent réservée aux ménages les plus aisés, le territoire souhaite combattre les préjugés sur l’alimentation biologique et durable, en s’appuyant sur l’organisation de défis « famille à alimentation positive », démarche inspirée des « défis familles à énergie positive ».											
	Enjeux : <ul style="list-style-type: none"> - Passer de la sensibilisation à la concrétisation par un accompagnement des familles. - Réduction de la production des déchets issus de l’alimentation (via la limitation du gaspillage alimentaire et l’alternative aux produits sur emballés) et leur valorisation 											
	Mise en œuvre <table border="1"> <thead> <tr> <th>2021</th> <th>2022</th> <th>2023</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td> Action n° 10.1. Accompagner des espaces d’échange et de créativité au sein du territoire afin d’associer les citoyens au « bien manger » et au gaspillage alimentaire (outils de communication sur le projet alimentaire, ateliers cuisine, jardin partagé...) </td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td> Action n° 10.2. Accompagner les personnes vers une évolution des habitudes alimentaires et d’achat via la mise en place d’un défi famille à alimentation positive </td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2021	2022	2023		Action n° 10.1. Accompagner des espaces d’échange et de créativité au sein du territoire afin d’associer les citoyens au « bien manger » et au gaspillage alimentaire (outils de communication sur le projet alimentaire, ateliers cuisine, jardin partagé...)			Action n° 10.2. Accompagner les personnes vers une évolution des habitudes alimentaires et d’achat via la mise en place d’un défi famille à alimentation positive		Cibles <ul style="list-style-type: none"> - Familles - Associations - ...
	2021	2022	2023									
	Action n° 10.1. Accompagner des espaces d’échange et de créativité au sein du territoire afin d’associer les citoyens au « bien manger » et au gaspillage alimentaire (outils de communication sur le projet alimentaire, ateliers cuisine, jardin partagé...)											
	Action n° 10.2. Accompagner les personnes vers une évolution des habitudes alimentaires et d’achat via la mise en place d’un défi famille à alimentation positive											
		Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> - Défi famille à alimentation positive - Nombre de rencontre du « bien manger » 										
		Fonctionnement <ul style="list-style-type: none"> - Partenariats - Prestations - Frais de communication 										

Engagement 3 : SENSIBILISATION ALIMENTAIRE – Sensibiliser les consommateurs aux enjeux d’une alimentation durable et de proximité															
11 Mise en œuvre	Chantier 11. : Mettre en place un « parcours de sensibilisation » pour les plus jeunes.		Période de déclenchement de l’action												
	Présentation de l’action et attendus		<table border="1"> <tr> <th>Court terme 2021 - 2023</th> <th>Moyen et long terme 2023 - ...</th> </tr> <tr> <td> Porteur (s) Saint-Lô Agglo </td> <td> Partenaires identifiés - Saint-Lô Agglo (Direction enfance, jeunesse et de la petite enfance) </td> </tr> <tr> <td> Coût de l’action 45 000 € Subvention : 36 000 € Autofinancement : 9 000 € </td> <td> Partenaires à mobiliser - Communes, - Ateliers santé ville, - Education Nationale, - Agriculteurs, - Association, - Centre aéré, - Regroupement pédagogique interco, </td> </tr> <tr> <td> Investissement 0 € Subvention : 0 € Autofinancement : 0 € </td> <td></td> </tr> </table>	Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...	Porteur (s) Saint-Lô Agglo	Partenaires identifiés - Saint-Lô Agglo (Direction enfance, jeunesse et de la petite enfance)	Coût de l’action 45 000 € Subvention : 36 000 € Autofinancement : 9 000 €	Partenaires à mobiliser - Communes, - Ateliers santé ville, - Education Nationale, - Agriculteurs, - Association, - Centre aéré, - Regroupement pédagogique interco,	Investissement 0 € Subvention : 0 € Autofinancement : 0 €					
	Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...													
	Porteur (s) Saint-Lô Agglo	Partenaires identifiés - Saint-Lô Agglo (Direction enfance, jeunesse et de la petite enfance)													
	Coût de l’action 45 000 € Subvention : 36 000 € Autofinancement : 9 000 €	Partenaires à mobiliser - Communes, - Ateliers santé ville, - Education Nationale, - Agriculteurs, - Association, - Centre aéré, - Regroupement pédagogique interco,													
	Investissement 0 € Subvention : 0 € Autofinancement : 0 €														
	Contexte : Les formes de sensibilisation sont diverses et portées par plusieurs acteurs et les contributions aux ateliers ont montré un certain nombre de freins à la diffusion des messages : manque de visibilité, manque de coordination, informations fausses ou contradictoires via les réseaux sociaux. Afin de sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux de l’alimentation locale, Saint-Lô Agglo mise sur la formation des plus jeunes. Depuis la production agricole jusqu’à la consommation, des actions de sensibilisation des élèves peuvent être imaginées.														
	Enjeux : Responsabiliser et mettre en capacité les plus jeunes à prendre les bonnes décisions en matière d’alimentation (et ainsi réduire les impacts négatifs sur leur santé et l’environnement). La thématique des déchets liée à l’alimentation (lien avec le gaspillage, pratiques d’achats de produits emballés).														
	Mise en œuvre <table border="1"> <thead> <tr> <th>2021</th> <th>2022</th> <th>2023</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2"> Action n° 11.1. Faire le point sur l’existant tant du point de vue des actions que des compétences et expertises disponibles sur le territoire avant d’envisager la coordination et d’éventuels compléments à l’offre existante. </td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2"> Action n° 11.2. Mettre en place une coordination du parcours et des moyens financiers pour mener les actions nouvelles ou à créer (visites de fermes, outils de formation, cours de cuisine, jardinage, lutte anti-gaspi, animation dans les cantines, dégustation...). </td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2"> Action n° 11.3. Formation d’ambassadeurs ou de relais du bien manger. </td> </tr> </tbody> </table>		2021	2022	2023	Action n° 11.1. Faire le point sur l’existant tant du point de vue des actions que des compétences et expertises disponibles sur le territoire avant d’envisager la coordination et d’éventuels compléments à l’offre existante.				Action n° 11.2. Mettre en place une coordination du parcours et des moyens financiers pour mener les actions nouvelles ou à créer (visites de fermes, outils de formation, cours de cuisine, jardinage, lutte anti-gaspi, animation dans les cantines, dégustation...).			Action n° 11.3. Formation d’ ambassadeurs ou de relais du bien manger.		Cibles - Ecoliers / Elèves / Enseignants - Agriculteurs - Personnels des centres aérés Indicateurs de suivi - Nombre d’enfants sensibilisés - Nombre d’agriculteurs inscrits dans le projet Fonctionnement - Partenariats - Prestations - Frais de communication
	2021	2022	2023												
Action n° 11.1. Faire le point sur l’existant tant du point de vue des actions que des compétences et expertises disponibles sur le territoire avant d’envisager la coordination et d’éventuels compléments à l’offre existante.															
	Action n° 11.2. Mettre en place une coordination du parcours et des moyens financiers pour mener les actions nouvelles ou à créer (visites de fermes, outils de formation, cours de cuisine, jardinage, lutte anti-gaspi, animation dans les cantines, dégustation...).														
	Action n° 11.3. Formation d’ ambassadeurs ou de relais du bien manger.														

Engagement 3 : SENSIBILISATION ALIMENTAIRE – Création de justice sociale à travers l'alimentation				
12	Chantier 12. : Faire de l'alimentation, un vecteur d'insertion sociale.		<p>Mois de déclenchement de l'action</p> <p>Période de déclenchement de l'action</p>	
	Présentation de l'action et attendus		<p>Court terme 2021 - 2023</p> <p>Moyen et long terme 2023 - ...</p>	
	<p>Contexte :</p> <p>Particulièrement concernées par des comportements alimentaires « à risque », les personnes en situation de précarité doivent être sensibilisées aux enjeux d'une alimentation saine et de qualité et accompagnées. Important : Outre le volet « sensibilisation », le PAT de Saint-Lô Agglo entend également faciliter l'accès économique de sa population à une alimentation de qualité par le développement de l'autoproduction, du don ou encore la création d'un tiers lieux nourricier (propice aux échanges de bonnes pratiques, animations, ateliers cuisine, etc.)</p> <p>La question de l'accès aux produits de qualité pour tous, à tous les budgets, se pose. Au-delà du frein budgétaire, souvent mis en avant, il est rappelé que l'éducation est le premier facteur pour la réussite de la lutte contre les inégalités alimentaires. Cependant, malgré les nombreux projets sur le territoire qui luttent au quotidien pour une alimentation plus saine et durable, les initiatives rencontrent des difficultés à se massifier. Pour les participants, cette massification doit passer par une multiplication des initiatives et par la nécessité d'aller toucher directement un public très précaire.</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les changements de comportement et de pratiques auprès des publics les plus fragiles. - Toucher un public qui est aujourd'hui éloigné des réseaux habituels par la création d'un tiers-lieu social et nourricier. 		<p>Porteur (s) Saint-Lô Agglo</p> <p>Partenaires identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Saint-Lô Agglo (Service de développement et d'appui aux communes) - Banque alimentaire - CCAS - Resto du cœur - ... 	
	<p>Mise en œuvre</p>		<p>Coût de l'action 55 000 € Subvention : 44 000 € Autofinancement : 11 000 €</p> <p>Investissement 0 € Subvention : 0 € Autofinancement : 0 €</p>	<p>Partenaires à mobiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Département de la Manche - TI'BUS - Associations - Restaurateurs - ...
	<p>Mise en œuvre</p>		<p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Public identifié par les structures locales de solidarité - Familles 	
	2021	2022	2023	<p>Indicateurs de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles sensibilisées - Etude de faisabilité d'un tiers lieu
	<p>Action n° 12.1. Travail partenarial sur les changements de comportement alimentaires entre les familles, les travailleurs sociaux, les acteurs de l'aide alimentaire et des acteurs de santé (médecins, nutritionnistes, diététiciens, cuisiniers ...).</p>		<p>Fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariats - Prestations - Frais de communication 	
	<p>Action n° 12.2. Valoriser les actions du Contrat Local de Santé (CLS) liées à l'alimentation</p>		<p>Action n° 12.3. Réflexion et accompagner la mise en place d'un tiers-lieu dédié à la question alimentaire.</p>	

Engagement 3 : SENSIBILISATION ALIMENTAIRE – Lutte contre le gaspillage alimentaire et les déchets									
13 Mise en œuvre	Chantier 13. : Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires		Période de déclenchement de l'action						
	Présentation de l'action et attendus		<table border="1"> <tr> <th>Court terme 2021 - 2023</th> <th>Moyen et long terme 2023 - ...</th> </tr> <tr> <td> Porteur (s) Saint-Lô Agglo </td> <td> Partenaires identifiés - Saint-Lô Agglo (Pôle environnement et ingénierie) - Associations </td> </tr> <tr> <td> Coût de l'action 50 000 € Subvention : 40 000 € Autofinancement : 10 000 € Investissement 10 000 € Subvention : 4 000 € Autofinancement : 6 000 € </td> <td> Partenaires à mobiliser - Communes - Label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) - Associations - ... </td> </tr> </table>	Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...	Porteur (s) Saint-Lô Agglo	Partenaires identifiés - Saint-Lô Agglo (Pôle environnement et ingénierie) - Associations	Coût de l'action 50 000 € Subvention : 40 000 € Autofinancement : 10 000 € Investissement 10 000 € Subvention : 4 000 € Autofinancement : 6 000 €	Partenaires à mobiliser - Communes - Label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) - Associations - ...
	Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...							
	Porteur (s) Saint-Lô Agglo	Partenaires identifiés - Saint-Lô Agglo (Pôle environnement et ingénierie) - Associations							
	Coût de l'action 50 000 € Subvention : 40 000 € Autofinancement : 10 000 € Investissement 10 000 € Subvention : 4 000 € Autofinancement : 6 000 €	Partenaires à mobiliser - Communes - Label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) - Associations - ...							
	Contexte : A l'échelle nationale, le gaspillage alimentaire en restauration collective est estimé à 100 grammes par repas. Or, le gaspillage alimentaire est une cause d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), de consommation d'énergie, d'exploitation de terres et de forces de travail inutiles... Les enjeux sont à la fois environnementaux, sociaux et économiques. La Communauté d'Agglomération est engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective au travers d'actions du contrat d'objectif territoire énergie climat (Action 9 : consommation responsable). En France, selon l'ADEME, 18% de la production alimentaire est perdue ou gaspillée chaque année, ce qui représente 10 millions tonnes de nourriture. Dans le cadre du COTEC, la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective a été choisi par Saint-Lô Agglo pour sensibiliser les habitants aux actes de consommation plus responsable.								
	Enjeux : Réduire d'au moins 10% les quantités de nourriture gaspillées par les cantines. Etendre la méthodologie d'accompagnement du changement de comportement à tous les services de restauration collective du territoire.								
	Mise en œuvre								
		2021	2022	2023					
		Action n° 13.1. Recenser les initiatives déjà engagées sur le territoire de Saint-Lô Agglo.							
		Action n° 13.2. Créer des espaces d'échange et des outils communs.							
		Action n° 13.3. Développer les animations dans les restaurants collectifs : jeu-récompense, vignettes cadeaux, parcours du goût, ateliers cuisine...							
			Cibles - Communes - Convives de la restauration collective - Personnels de la restauration des établissements scolaires - FJT Indicateurs de suivi - Nombre d'établissements accompagnés - Nombre d'animations - Quantité de déchets évités - ... Fonctionnement - Partenariats - Prestations - Frais de communication						

Engagement 3 : SENSIBILISATION ALIMENTAIRE – Lutte contre le gaspillage alimentaire et les déchets											
14 Mise en œuvre	Chantier 14. : Réduire les déchets des familles, valoriser les biodéchets et sensibiliser au tri.		Période de déclenchement de l'action								
	Présentation de l'action et attendus		<table border="1"> <tr> <th>Court terme 2021 - 2023</th> <th>Moyen et long terme 2023 - ...</th> </tr> <tr> <td> Porteur (s) Saint-Lô Agglo </td> <td> Partenaires identifiés - Point Fort Environnement </td> </tr> <tr> <td> Coût de l'action 50 000 € Subvention : 40 000 € Autofinancement : 10 000 € </td> <td> Partenaires à mobiliser - Communes - Manche Habitat - Entreprises - ... </td> </tr> <tr> <td> Investissement 15 000 € Subvention : 6 000 € Autofinancement : 9 000 € </td> <td></td> </tr> </table>	Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...	Porteur (s) Saint-Lô Agglo	Partenaires identifiés - Point Fort Environnement	Coût de l'action 50 000 € Subvention : 40 000 € Autofinancement : 10 000 €	Partenaires à mobiliser - Communes - Manche Habitat - Entreprises - ...	Investissement 15 000 € Subvention : 6 000 € Autofinancement : 9 000 €	
	Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...									
	Porteur (s) Saint-Lô Agglo	Partenaires identifiés - Point Fort Environnement									
	Coût de l'action 50 000 € Subvention : 40 000 € Autofinancement : 10 000 €	Partenaires à mobiliser - Communes - Manche Habitat - Entreprises - ...									
	Investissement 15 000 € Subvention : 6 000 € Autofinancement : 9 000 €										
	<p>Contexte :</p> <p>Lors des ateliers, les participants ont relevé de nombreux facteurs jouant sur la production de déchets liés à l'alimentation : manque de conscience, méconnaissance des enjeux et conséquences du gaspillage, de la surconsommation, sur le devenir des déchets, sur le coût.</p> <p>D'autre part, les restaurants et de nombreuses entreprises ont des obligations de valoriser leurs biodéchets. Ce levier législatif oblige des efforts par l'ensemble des acteurs de la chaîne. En 2025, l'obligation au tri et à la valorisation concernera l'ensemble des producteurs de biodéchets et donc l'ensemble des consommateurs. La collectivité, responsable de la collecte, doit dès aujourd'hui sensibiliser et éduquer les consommateurs. Saint-Lô Agglo promet d'ores et déjà le compostage en habitat privé, collectif, en lotissement ou pour les gros producteurs de déchets fermentescibles (écoles, collèges, lycées ou entreprises).</p> <p>Enjeux :</p> <p>Les actions se heurtent à des réticences des professionnels, et un manque d'habitude des particuliers.</p> <p>Il faut encourager le changement d'échelle pour permettre à tous les consommateurs l'accès à des solutions de tri et de valorisation des biodéchets.</p> <p>Développer les actions visant à aider les habitants dans leurs pratiques de réduction et de valorisation des déchets alimentaires.</p> <p>Mise en œuvre</p>										
		2021	2022	2023							
	Action n° 14.1. Recenser les initiatives déjà engagées sur le territoire de Saint-Lô Agglo.										
	Action n° 14.2. Intégrer cette démarche dans le cadre de la réflexion sur la collecte des déchets.										
	Action n° 14.3. Expérimenter des solutions innovantes de valorisation des biodéchets sur le territoire.										
	Action n° 14.4. Sensibiliser les habitants aux enjeux de réduction des déchets et aux leviers dont ils disposent (produits anti-gaspi...).										
		<p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consommateurs et habitants - Ecole, Collèges, Lycées - Entreprises - ... <p>Indicateurs de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles accompagnés - Nombre d'animations - Quantité de déchets évités - ... <p>Fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariats - Prestations - Frais de communication 									

Engagement 4 : FORMATION ET EMPLOI

Chantier 15. : Promouvoir et communiquer sur les métiers de l'agriculture et de l'artisanat

Engagement 4 : FORMATION ET EMPLOI											
15 Mise en œuvre	Chantier 15. : Promouvoir et communiquer sur les métiers de l'agriculture et de l'artisanat		Période de déclenchement de l'action								
	Présentation de l'action et attendus		<table border="1"> <tr> <th>Court terme 2021 - 2023</th> <th>Moyen et long terme 2023 - ...</th> </tr> <tr> <td> Porteur (s) Saint-Lô Agglo </td> <td> Partenaires identifiés - Région (Agence régional de l'orientation et des métiers) </td> </tr> <tr> <td> Coût de l'action 15 000 € Subvention : 12 000 € Autofinancement : 3 000 € </td> <td> Partenaires à mobiliser - Chambre d'agriculture - Chambre de Métiers, - Mission locale, - Lycée agricole de Saint-Lô Thère, - AREA, - ACTALIA, - ... </td> </tr> <tr> <td> Investissement 0 € Subvention : 0 € Autofinancement : 0 € </td> <td></td> </tr> </table>	Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...	Porteur (s) Saint-Lô Agglo	Partenaires identifiés - Région (Agence régional de l'orientation et des métiers)	Coût de l'action 15 000 € Subvention : 12 000 € Autofinancement : 3 000 €	Partenaires à mobiliser - Chambre d'agriculture - Chambre de Métiers, - Mission locale, - Lycée agricole de Saint-Lô Thère, - AREA, - ACTALIA, - ...	Investissement 0 € Subvention : 0 € Autofinancement : 0 €	
	Court terme 2021 - 2023	Moyen et long terme 2023 - ...									
	Porteur (s) Saint-Lô Agglo	Partenaires identifiés - Région (Agence régional de l'orientation et des métiers)									
	Coût de l'action 15 000 € Subvention : 12 000 € Autofinancement : 3 000 €	Partenaires à mobiliser - Chambre d'agriculture - Chambre de Métiers, - Mission locale, - Lycée agricole de Saint-Lô Thère, - AREA, - ACTALIA, - ...									
	Investissement 0 € Subvention : 0 € Autofinancement : 0 €										
	Contexte : - Une difficulté à anticiper les départs à la retraite dans un contexte de manque d'attractivité des métiers (agriculture, boucherie...) - Manque de visibilité des jeunes - Artificialisation des terres et tensions foncières aggravant les difficultés d'installation										
	Enjeux : - Pérennité des exploitations et des commerces - Assurer la reprise des exploitations et des commerces - Dynamiser le territoire en maintenant la population jeune - Accroître la renommée de produits du territoire										
	Mise en œuvre		Cibles - Jeunes et moins jeunes dans leur orientation - Demandeurs d'emploi - Entreprises - ...								
	2021	2022	2023								
	Action n° 16.1. Organiser des journées « Découverte des métiers » dans l'objectif de renforcer les connexions entre les entreprises, les étudiants, les demandeurs d'emploi.		Indicateurs de suivi - Nombre de journée métier - Nombre de personnes mobilisées - Nombre de partenaires - Nombre d'entreprises rencontrées -								
	Action n° 16.2. Faire évoluer les formations sur le territoire pour soutenir leur attractivité et répondre aux besoins des entreprises.										
		Action n° 16.3. Créer un pôle d'innovation dans le domaine agricole et agroalimentaire.	Fonctionnement - Partenariats - Prestations - Frais de communication								

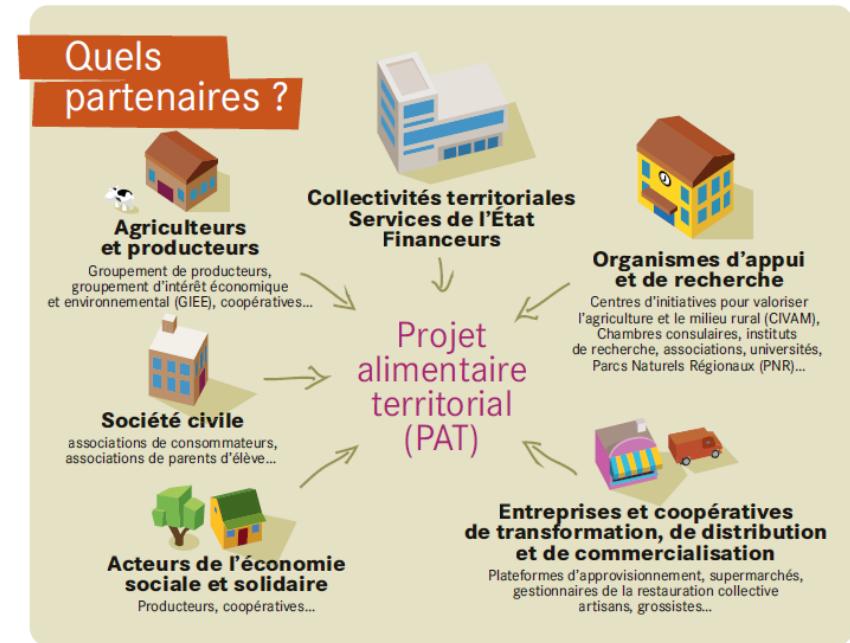
5 Structurer une nouvelle gouvernance alimentaire locale

Créer et animer un Comité Local de l'Alimentation chargé de faire vivre le PAT, d'en assurer le suivi et l'évolution.

Un Projet Alimentaire de Territoire suppose la création d'une instance de concertation élargie, constituée des parties prenantes issues de l'ensemble du système alimentaire local.

Saint-Lô Agglo envisage la création d'un **Comité local de l'Alimentation**, qui aura pour mission principale de faciliter et suivre la mise en œuvre du PAT, mais aussi d'assurer sa transversalité « interne » (à tous les services de l'agglo) et « externe » (ouverture à l'ensemble des partenaires).

Le travail autour de la création du Comité local de l'Alimentation débutera dès 2021, par la définition des modalités de désignation des membres et la composition du CLA, ainsi que la définition de son rôle, ses missions et de de son fonctionnement. L'engagement des partenaires de l'Agglo en faveur du PAT sera formalisé par la signature d'une Charte. L'organisation et l'animation des réunions du Comité Local de l'Alimentation seront coordonnées par Saint-Lô Agglo.



6 Conclusion

Pour une attractivité de notre territoire

L'alimentation est un **enjeu de société majeur** et doit être repensé en favorisant **une approche territoriale**.

Le projet alimentaire territorial de Saint-Lô Agglo s'articule autour d'une **vision partagée et attractive du développement et de l'avenir du Saint-Lois et de ses habitants**. **Projet global et intégrateur**, il impacte une grande partie des politiques publiques de l'Agglo et des communes : Economie, aménagement, santé, éducation, solidarité...

Le PAT de Saint-Lô Agglo donne le cadre d'une **nouvelle politique alimentaire au service d'une alimentation locale, durable et de qualité en rapprochant l'ensemble des acteurs** du système alimentaire local : producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités territoriales, partenaires socioéconomiques. **La qualité de vie des habitants, le « vivre ensemble » et la vitalité économique du territoire sont au cœur des finalités du PAT**, qui s'appuie sur la structuration des circuits courts alimentaires et sur une économie de proximité.

Il vise, en outre, à **valoriser un élément particulier du patrimoine saint-lois, l'identité et des spécificités du territoire**, en particulier la qualité de son cadre de vie et la richesse de son terroir et constitue, en ce sens, **un outil au service de l'attractivité du territoire**.

Afin de réussir la nécessaire **transition** de nos modèles de production, de transformation, de distribution et de consommation des produits alimentaires, le projet alimentaire de Saint-Lô Agglo se veut ambitieux. Il pourra **évoluer** en fonction des opportunités, des dynamiques et de la demande citoyenne.

7 Budget et plan de financement

1. Dépenses d'Investissement (matériel et immatériel) par bénéficiaire dans le cadre du projet d'investissement

Porteur de projet

Bénéficiaire	Type d'investissement	Description	Phase - Année	Montant (€)	Taux d'aide	Subvention	Auto-financement	
Porteur de projet Saint-Lô Agglo	Matériel	Equipements ateliers agroalimentaires (<i>Leader</i>)	2023	100 000 €	40%	80 000 €	20 000 €	
	Matériel	Exposition producteurs et artisans	2022	5 000 €	40%	2 000 €	3 000 €	
	Matériel	Impression de guides "Manger local"	2022	10 000 €	40%	4 000 €	6 000 €	
	Matériel	Outils de communication projet alimentaire	2022	30 000 €	40%	12 000 €	18 000 €	
	Matériel	Goodies et petit matériel d'animation	2022	10 000 €	40%	4 000 €	6 000 €	
	Matériel	Composteurs / ...	2022	15 000 €	40%	6 000 €	9 000 €	
	Matériel	Aides aux entreprises innovantes (<i>Leader</i>)	2022 - 2023	30 000 €	0%	0 €	30 000 €	
	Sous-total matériel				200 000 €		108 000 €	92 000 €
	Immatériel	Prestations externes « formation », « étude »...	2022-2023	170 000 €	80%	136 000 €	34 000 €	
	Immatériel	Prestations externes « communication »	2022-2023	140 000 €	80%	112 000 €	28 000 €	
	Immatériel	Prestations externes « informatique »	2022	15 000 €	80%	12 000 €	3 000 €	
	Immatériel	Chargé de mission PAT (Saint-Lô Agglo)	2021 - 2023	100 000 €	80%	80 000 €	20 000 €	
	Immatériel	Autres services Saint-Lô Agglo	2022 - 2022	40 000 €	80%	32 000 €	8 000 €	
	Sous-total immatériel				465 000 €		372 000 €	93 000 €
	Total				665 000 €		480 000 €	185 000 €

Partenaires

Bénéficiaire	Type d'investissement	Description	Phase - Année	Montant (€)	Taux d'aide	Subvention	Auto-financement Saint-Lô Agglo
Chambre d'agriculture	Immatériel	Chantier 1 ; 2 ; 3 ; 4	2021 - 2023	67 500 €	80%	54 000 €	13 500 €
Chambre de métiers	Immatériel	Chantier 1 ; 3 ; 4	2021 - 2023	17 500 €	80%	14 000 €	3 500 €
Bio en Normandie	Immatériel	Chantier 4	2022- 2023	10 000 €	80%	6 000 €	1 500 €
Saint-Lô Thère	Immatériel	Chantier 3 ; 4	2021 - 2023	10 000 €	80%	10 000 €	2 500 €
SAFER	Immatériel	Chantier 2	2022 - 2023	7 500 €	80%	6 000 €	1 500 €
Terre de Liens	Immatériel	Chantier 2	2022 - 2023	7 500 €	80%	6 000 €	1 500 €
Autres partenaires	Immatériel	Chantier 7, 8 ; 10 ; 11 ; 12 ; 14	2021 - 2023	90 000 €	80%	72 000 €	18 000 €
Total				210 000 €		168 000 €	42 000 €

2. Bilan des dépenses d'Investissement (matériel et immatériel) par bénéficiaire

Bénéficiaire	Total investissements (€)	Total subvention	Auto-financement Saint-Lô Agglo
Porteur de projet	665 000 €	480 000 €	185 000 €
Chambre d'agriculture	67 500 €	54 000 €	13 500 €
Chambre de métier	17 500 €	14 000 €	3 500 €
Bio en Normandie	7 500 €	6 000 €	1 500 €
Saint-Lô Thère	12 500 €	10 000 €	2 500 €
SAFER	7 500 €	6 000 €	1 500 €
Terre de Liens	7 500 €	6 000 €	1 500 €
Autres partenaires	90 000 €	72 000 €	18 000 €
Total	875 000 €	648 000 €	217 000 €

3. Plan de financement

	Financier		Montant (€)	% du total
Financeurs publics	Autre subvention Etat	Etat	468 000 €	53%
	Région		80 000 €	9%
	Département			0%
	Autre collectivité			0%
	Union européenne	Leader	80 000 €	9%
	Autres			0%
	Sous-total financeurs publics		628 000 €	72%
Autofinancement	Porteur de projet – Saint-Lô Agglo		247 000 €	28%
	Partenaire 1			0%
	Partenaire 2			0%
	Sous-total Autofinancement		247 000 €	28%
Total général			875 000 €	100%

CHARTRE D'ENGAGEMENT

DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE SAINT-LÔ AGGLO

Nous, signataires de la présente charte, nous nous engageons

- A contribuer, de par nos compétences respectives et nos moyens, à l'atteinte des objectifs fixés dans le PAT de Saint-Lô Agglo ;
- A nous inscrire dans le pilotage et/ou la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions définies dans la feuille de route 2021-2023 du PAT ;
- A venir enrichir cette feuille de route, dans le respect des engagements présentés ci-dessus ;
- A participer au dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PAT ;
- A être des ambassadeurs du Projet Alimentaire Territorial de la Saint-Lô Agglo ;
- A contribuer à sa réussite collective.

Les signataires

Fiche Ville de Saint-Lô						
1 Mise en œuvre	Chantier 16. : Etude concernant la création et l'exploitation de deux fermes urbaines sur la commune de Saint-Lô		Période de déclenchement de l'action			
	Présentation de l'action et attendus		Court terme 2020 - 2021	Moyen terme 2021 - 2022	Long terme 2022 - 2023	
	<p>Contexte :</p> <p>Les fermes urbaines dessinent une nouvelle manière d'habiter la ville. Le territoire y retrouve de la biodiversité et en retire les bénéfices d'un développement économique en circuit court.</p> <p>Au-delà de la production, la ville de Saint-Lô souhaite également une transmission du savoir-faire agricole en y organisant des ateliers et des événements. Autour de la biodiversité, de la culture, de la cuisine et du gaspillage alimentaire, elles deviennent des lieux d'échange et de transition pour construire ensemble une ville plus durable.</p> <p>Enjeux :</p> <p>Accroître la renommée et la visibilité de la ville de Saint-Lô. Être un support d'innovation pour la transition écologique.</p>		Porteur (s) Ville de Saint-Lô	Partenaires identifiés - Appel à maîtrise d'ouvrage		
	Mise en œuvre		Coût de l'action 35 000 € Investissement 0 €	Partenaires à mobiliser - Lycée agricole Saint-Lô Thère - Agriculteurs, - ...		
	2021	2022	2023	Cibles - - - ... Indicateurs de suivi - Rendu de l'étude - - Fonctionnement - Prestations - ...		
	Action n° 16.1.	Action N° 16.2.				

